Image not found or type unknown

Locaux d'une société détenus par une SCI

Par **HDBX33**, le **07/10/2013** à **09:52**

Bonjour,

La société dans laquelle je travaille est détenu par un patron possédant près de 90% des parts.
Cette société loue les locaux à une SCI privée, appartenant au même patron.

Mes questions sont donc simples :
- quels travaux incombent à la société (par rapport à la SCI) : rénovation, changement de climatisation, entretien de l'électricité, entretien d'une immense baie vitrée en façade, ravalement de la seconde façade
- idem, suite à de gros dégâts des eaux réguliers (ce sont de vieux locaux) il y a des travaux à faire : tomber les plafonds en plâtre, les remplacer, les repeindre, refaire la toiture... Qui doit payer ?
- et en terme d'assurance, après ce genre de dégâts, laquelle doit intervenir ? Celle de la SCI ou celle de la société locatrice ?
- enfin, c'est un salarier de la société qui passe son temps à gérer ces soucis. Ne devrait-il pas y avoir facturation à la SCI ?

Merci de votre aide

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés